VILLE DE BOUILLON

Procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 16.05.19

Présents : MM & Mme Noizet W, Président
Adam P, Bourgmestre,
Houthoofdt A, Maqua J, Istace F, Pochet A, Echevins,
Arnould , Président CPAS,
Denis G, Albert A, Adam D, Defat A, Dabe F, Maziers P, ~~Brouillon P, De Wachter S,~~ Nemery MJ, Dachy F, Conseillers,
M Mathieu J, Directeur général.

Absents et excusés : Mme De Wachter S et Mr Brouillon P.

La séance publique est ouverte à 20 H.

Administration

1. P.V. de la séance du 25.04.19.

Par 14 oui et 1 abstention (Mr Dachy absent à la séance précédente), approuve ce P.V.

Le Président demande que l'on passe directement à la délibération du point 17 (PCS). L'assemblée accepte.

Mme Julie Buchet, chef de projet PCS, entre en séance.

PCS

2. Dossier « Candidature » du PCS 2020-2025 de la Ville de Bouillon : Actions PCS pour 2020-2025 : approbation.

Par 14 oui et 1 abstention (Mr Guy Denis), approuve ce dossier. Mr Denis justifie son abstention par le fait que ce dossier ne prend pas en considération la totalité des partenaires du PCS (dont la maison des jeunes et le F.C.A.)

Mme Julie Buchet, chef de projet PCS, quitte la séance.
Mr Serge Collard, Directeur financier, et Mme Claire Jadoul, Chef du service comptabilité, entrent en séance.

CPAS

3. Compte 2018 : approbation.

A l'unanimité, approuve ce compte comme suit :

service ordinaire :

Droits constatés	5.920.402,99 €
Non valeurs	195,00 €
Droits constatés nets	5.920.207,99 €
Engagements	5.674.528,77 €
Imputations	5.634.651,34 €

Résultat budgétaire	245.679,22 €
Résultat comptable	285.556,65 €

service extraordinaire :

Droits constatés	17.457,24 €
Non valeurs	---
Droits constatés nets	17.457,24 €
Engagements	172.567,56 €
Imputations	61.261,18 €
Résultat budgétaire	-155.110,32 €
Résultat comptable	-43.803,94 €

Bilan	Actif	Passif
	6.987.503,94 €	6.987.503,94 €

Compte de résultats	Charges	Produits	Résultat
Résultat courant	5.606.073,80 €	5.531.983,76 €	-74.090,04 €
Résultat d'exploitation	5.871.819,63 €	6.065.268,61 €	193.448,98 €
Résultat exceptionnel	29.681,41 €	33.764,68 €	4.083,27 €
Résultat de l'exercice	**5.901.501,04 €**	**6.099.033,29 €**	**197.532,25 €**

Comptabilité

4. Compte Communal 2018 : approbation.

Par 14 oui et 1 abstention (Mr Dachy), approuve ce compte comme suit :

Compte budgétaire	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	15.108.729,83 €	5.699.985,86 €
Non valeurs	36.394,25 €	---
Droits constatés nets	15.072.335,58 €	5.699.985,86 €
Engagements	13.337.532,71 €	6.139.791,45 €
Imputations	12.486.148,60 €	3.246.865,22 €
Résultat budgétaire	1.734.802,87 €	- 439.805,59 €
Résultat comptable	2.586.186,98 €	2.453.120,64 €

Bilan	Actif	Passif
	97.228.663,15 €	97.228.663,15 €

Compte de résultats	Charges	Produits	Résultat
Résultat courant	11.469.949,92 €	12.245.302,50 €	775.352,58 €
Résultat d'exploitation	14.157.979,16 €	14.116.185,13 €	-41.794,03 €
Résultat exceptionnel	1.469.993,09 €	1.681.811,28 €	211.818,19 €
Résultat de l'exercice	**15.627.972,25 €**	**15.797.996,41€**	**170.024,16 €**

5. M.B. n°1 – 2019 : approbation.

Par 11 oui et 4 abstentions (MM Denis, Defat, Dachy, Mme Nemery), approuve cette MB n° 1 . Mr Denis justifie l'abstention de son groupe comme suit : « Prélèvement démesuré sur le FRE (500.000 €, soit 25 % du FRE) pour le financement d'un seul projet pourtant présenté comme pour une mise œuvre « à long terme » alors que dans un futur proche des investissements pour répondre à des besoins bien locaux nécessiteront une réaction rapide, et donc le recourt au financement sur fonds propres ; je pense notamment au relogement de services socio-culturels comme la bibliothèque, l'hébergement des activités de la Croix Rouge, la Maison des jeunes, … . L'aménagement en ce sens de l'ancien bâtiment du CPAS n'est toujours pas réinscrit dans la liste des projets extraordinaires de cette MB 01. »

1. Tableau récapitulatif

	Service ordinaire	**Service extraordinaire**
Recettes totales exercice proprement dit	**11.912.673,59**	**4.462.397,65**
Dépenses totales exercice proprement dit	**11.891.559,42**	**5.577.984,57**
Boni / Mali exercice proprement dit	**21.114,17**	**-1.115.586,92**
Recettes exercices antérieurs	**1.734.802,87**	**1.126.618,55**
Dépenses exercices antérieurs	**299.014,92**	**797.142,90**
Prélèvements en recettes		**2.061.233,83**
Prélèvements en dépenses	**800.000,00**	**1.217.068,76**
Recettes globales	**13.647.476,46**	**7.650.250,03**
Dépenses globales	**12.990.574,34**	**7.592.196,23**
Boni / Mali global	**656.902,12**	**58.053,80**

2. Montants des dotations issus du budget des entités

	Dotations approuvées par l'autorité de tutelle	Date d'approbation du budget par l'autorité de tutelle
CPAS	Pas de modification	
Fabriques d'église	Pas de modification	
Zone de police	Pas de modification	
Zone de secours	Pas de modification	
Autres (*préciser*)	Pas de modification	

Mr Serge Collard, Directeur financier, et Mme Claire Jadoul, Chef du service comptabilité, quittent la séance.

6. Subside extraordinaire de 5 000,00€ pour le SI-Botassart : liquidation.

A l'unanimité, vote la liquidation de ce subside.

<u>Ordonnances de Police</u>

7. Ordonnance de Police interdisant l'affichage électoral sur le territoire communal pour les élections fédérales, régionales et européennes du 26.05.19 : approbation.

Par 11 oui et 4 abstentions (MM Denis, Defat, Dachy, Mme Nemery), approuve cette ordonnance de police.

<u>Fabrique d'Eglise</u>

8. Compte 2018 de la F.E. de Ucimont, Rochehaut, Les Hayons & Curfoz-Sensenruth: approbation.

A l'unanimité, approuve ces comptes présentant un boni de :

- Ucimont : 24.129,97 €
- Rochehaut : 29.216,55 €
- Les Hayons : 30.065,74 €
- Curfoz-Sensenruth : 14.446,97 €

Urbanisme

9. Dossier d'intégration d'une voirie privée communale sise à Vivy, cadastrée 11éme Div., S° A, n° 849^{E} dans le domaine de la voirie publique : approbation.

A l'unanimité, approuve ce dossier d'intégration d'une voirie privée communale dans le domaine de la voirie publique.

Intercommunales

10. Association de projet Ardenne Méridionale : Rapport d'activités de l'année 2018, comptes 2018 & rapport du Réviseur : approbation avec décharge au Comité de Gestion et au Réviseur.

A l'unanimité, approuve ce rapport , comptes 2018 et rapport du réviseur, avec décharge au comité de gestion et au réviseur.

11. Sofilux : assemblée générale ordinaire du 19.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.

Conventions

12. Convention entre la Ville et la Province de Luxembourg de coopération horizontale non-institutionnalisée concernant la gestion des cours d'eau non navigables : approbation & Convention entre la Ville et la Province de Luxembourg de coopération horizontale non-institutionnalisée concernant l'entretien des réseau RAVeL, Pré -RAVeL ou PIC Verts : approbation.

A l'unanimité, approuve ces conventions.

Travaux

13. Travaux de distribution d'eau, rue du Collège à Bouillon : Devis du 07.05.19 de Proximus d'un montant de 26.211,32 € HTVA relatif à la quote-part communale dans le coût de la tranchée nécessaire à ces travaux et convention de délégation de maîtrise d'ouvrage à Proximus dans le cadre des travaux faisant partie de la part Communale susmentionné : approbation.

A l'unanimité, approuve ce devis et cette convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

14. CSC pour les travaux de mise en conformité de l'installation électrique de la salle St Jean-Baptiste à Corbion : approbation.

A l'unanimité, approuve ce CSC au montant estimatif de 50.033,50 € TVAC.

15. Travaux d'égouttage Grand'Rue, rue des Augustins et voiries adjacentes – Phase II & III : approbation du décompte final d'un montant de 366 024,26€ HTVA et souscription de 6 149 parts de catégorie F de 25,00€ chacune de l'AIVE correspondant à la quote-part financière de la Ville dans les travaux susmentionnés, soit 153 730,19€ arrondis à 153 725,00€ : approbation.

A l'unanimité, approuve ce décompte final et cette souscription de parts de catégorie F.

16. CSC pour les travaux de dégagement forestier par traction chevaline – année 2019 dans le cadre de la subvention wallonne 2017-2019 « Le Cheval de Trait, un Choix Durable et Innovant » : approbation.

A l'unanimité, approuve ce CSC.

17. Travaux de réaménagement du mur de soutènement sis rue du Nord à Bouillon : Avenant n° 2 : approbation.

A l'unanimité, approuve cet avenant n° 2 au montant de 9.390,36 € TVA C.

Point ajouté par le Collège en sa séance du 14.05.19

<u>Intercommunales</u>

18. IMIO : Assemblée Générale Ordinaire du 13.06.2019 : approbation des points mis à l'O.J.

A l'unanimité, vote l'urgence.
A l'unanimité, approuve les points mis à l'ordre du jour.

<u>Intervention de Mr Defat</u>
Mr Defat fait suite à la délibération du point 12 et informe le Collège Communal que certains ponts situés sur le pré-Ravel sont dangereux.

<u>Intervention de Mr Dachy</u>
Qu'en est-il de l'éclairage du hall des sports afin que le volley club puisse recevoir l'agréation du terrain par sa fédération et l'autorisation d'y jouer ?
Le Bourgmestre répond que des contacts ont été pris à ce sujet avec le Président du Club. C'est en cours de réflexion.

<u>Intervention de Mr Denis</u>
La signalisation du rétrécissement au Beaubru est dangereuse au niveau du giratoire.
Le Bourgmestre répond que ce rétrécissement va âtre levé puisque les travaux de sécurisation de la carrière du Beaubru sont terminés.

<u>Intervention de Mr Denis</u>
Un parking a été réalisé devant une maison privée à l'Epine. Ce parking (avec talutage) empiète sur la voirie communale.
Le Bourgmestre répond que les services communaux iront sur place.

<u>Intervention de Mr Defat</u>
La RN89, à l'entrée venant de la France ainsi qu'à la sortie du parc animalier, est remplie de nids de poule et c'est dangereux.
Le Bourgmestre répond que l'on écrira au SPW.

Il est 21 H 50. Le Président lève la séance.
Approuvé en séance du 20 juin 2019.

Par le Conseil :

Le Directeur Général,
J. MATHIEU

le Bourgmestre,
P. ADAM